

Par la Direction des enquêtes

Un nouveau Centre d'information pour mieux vous répondre

13 octobre 2015

Depuis le 3 juin 2015, le Collège s'est doté d'un Centre d'information afin de répondre le plus efficacement possible aux différentes demandes des médecins, des professionnels de la santé et du public. Ce centre est sous la responsabilité de la Direction des enquêtes.

Saviez-vous que le Collège reçoit annuellement près de 3 000 demandes par courriel ? Celles-ci sont analysées par les agentes d'information qui en assurent le suivi ou les dirigent vers la ressource la plus appropriée.

Au cours de l'année 2014-2015, le personnel de la Direction des enquêtes a, pour sa part, répondu à plus de 1 700 demandes de services-conseils provenant de médecins, de professionnels de la santé et du public.

Pour répondre adéquatement et efficacement à ces demandes, l'équipe du Centre d'information est composée des syndics adjoints, des avocates et conseillères de la Direction, des adjointes aux enquêtes et des agentes d'information. Une grille de répartition permet que les demandes téléphoniques soient transférées et traitées avec diligence par les ressources concernées.

À titre d'exemple, les questions des médecins et des professionnels de la santé concernant les sujets suivants sont dirigées vers les conseillères :

- l'accès aux dossiers médicaux;
- la conservation, l'épuration et la cession des dossiers médicaux;
- la retraite;
- les ententes locatives ou l'administration d'une clinique médicale;
- les formulaires et les certificats médicaux;
- les assignations à comparaître (*subpoena*);
- la publicité.

Vous pouvez joindre l'équipe du Centre d'information par courriel (info@cmq.org) ou par téléphone en composant le 514 933-4787 ou le 1 888 633-3246, poste 4787.